

Assurance construction

Risque sismique

Droit commun: approche restrictive

Seule est admise la réparation des dommages dont la réalisation est *certaine*.



La responsabilité décennale:

Les conditions:

- ✓ Dommage à l'ouvrage après réception
- ✓ Atteinte à la solidité
- ✓ Impropriété à destination



La responsabilité décennale:

Un principe:

✓ Enfermement dans un délai d'épreuve.



La responsabilité décennale:

Une exception:

- ✓ La protection de la sécurité des personnes peut légitimer le contournement du délai d'épreuve.



Décennale et non-conformité parasismique

En l'absence de certitude relative à la survenance d'une atteinte à la solidité ou d'une impropreté à destination de l'ouvrage AVANT expiration du délai de dix ans, la garantie décennale est subordonnée à "*un facteur d'ores et déjà avéré de perte de l'ouvrage par séisme*" en cas de non-conformité aux règlements parasismiques.

Décennale et non-conformité parasismique

Toutefois, pas de garantie décennale dans 3 cas :

- 1) Normes non applicables
- 2) Vice apparent
- 3) Fraude



Les assureurs vigilants sur la prévention

Contrôle technique intégrant la mission parasismique pour les ouvrages édifiés en zones de sismicité.

Attestations de prise en compte de la réglementation parasismique.

Rappel des fiches AQC pour les constructeurs et maître d'ouvrage.

